



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

Mars 2014, n°12

Pendant ce temps là dans le monde : l'Ukraine ...



Photo du journal « Le Monde »

L'attention que nous portons au devenir de notre ville et de notre région ne doit pas nous faire oublier ce qui se passe dans le monde. Le mois de février 2014 restera marqué par les affrontements dramatiques qui ont traversé l'Ukraine : ce voisin frappe désormais aux portes de notre Europe.

Depuis un siècle et la chute de l'empire ottoman, le peuple ukrainien se trouve partagé entre Moscou, Varsovie et Berlin. Cette position transfrontalière lui a coûté très cher. On estime à plus de trois millions

le nombre de ses habitants morts directement (par répression ou déportation) ou indirectement (par une famine décidée) sous Staline. Dans certaines régions, dans une même vie, les mêmes personnes ont été successivement autrichiennes, polonaises, allemandes et russes. La politique d'extermination des juifs imposée par Hitler y a ravivé des haines civiles et a conduit à des ravages : le livre « *Les disparus* » de Daniel Mendelsohn en est un émouvant témoignage. La centrale de Tchernobyl qui a explosé en 1986 n'est qu'à une centaine de kilomètres de Kiev.

En 1989 le mur de Berlin s'est effondré. Deux ans plus tard, en 1991, l'Ukraine proclame son indépendance. En 2004, le pays se soulève contre les fraudes qui ont entaché l'élection du nouveau président, Viktor Ianoukovytch (l'actuel chef d'Etat) : c'est l'irruption de la « révolution orange ». Elle amène à la présidence Viktor Ioutchenko en 2005 malgré une tentative d'empoisonnement qui l'a laissé défiguré. L'emprise montante de la premier ministre, Ioula Tymochenko, les pressions russes qui doublent le prix du gaz et les circuits mafieux qui dirigent l'économie entraînent le pays dans une longue période de tensions. En 2010 Viktor Ioutchenko est battu dès le premier tour des présidentielles. Viktor Ianoukovytch gagne le second tour devant Ioula Tymochenko : il devient le nouveau président de l'Ukraine. Ioula Tymochenko est emprisonnée en 2011 pour abus de pouvoir dans les contrats gaziers avec la Russie : la Cour Européenne de Justice jugera « arbitraire et illégale » sa condamnation à sept ans de détention. Ioula Tymochenko a, aujourd'hui, retrouvé sa liberté et Viktor Ianoukovytch, de son côté, s'est enfui en Russie, désavoué par une partie de son peuple.

On peut penser que ce qui se joue en Ukraine va bien au-delà des enjeux de ce seul pays. Ce n'est pas pour rien que les journaux évoquent Budapest, Prague ou Varsovie. Les combats qui s'y déroulent questionnent les frontières Est-Ouest : elles ont partagé le monde en deux blocs, plus particulièrement l'Occident européen et américain avec le vaste ensemble des pays « communistes » pendant plus de 60 ans. La chute du mur de Berlin a ouvert ces frontières et fragilisé aussi bien l'empire russe sur son déclin que l'Europe en construction. La Russie présente cette particularité unique d'être une nation à cheval sur deux continents : cette position lui donne une force internationale incontournable qui se mesure notamment à la façon dont elle pèse sur les conflits du Moyen Orient. L'émiettement de l'Empire Soviétique a considérablement fragilisé sa puissance. Elle continue cependant à vouloir peser en les contrôlant sur toutes les nouvelles nations qui sont nées de l'ex-URSS. A ce titre, l'Europe présente un énorme danger pour Moscou.

L'Europe, en même temps, traverse une période de grande fragilisation. Le traité de Nice de 2001 a ouvert ses frontières. Malheureusement, cette extension du territoire européen ne s'est pas appuyée sur une volonté politique commune passant par des institutions et des lois partagées. On a donc assisté à la seule ouverture d'un « marché commun » agrandi qui, sans base politique, est devenu la proie d'un système politique « néolibéral » lui-même très fragilisé par une crise mondiale.

Les événements tragiques que traverse l'Ukraine obligent les dirigeants européens à un rapprochement pour une définition politique commune. Espérons que nous saurons nous en saisir. L'échéance électorale est proche pour le renouvellement de nos députés. Mobilisons-nous pour une Europe politique forte de ses valeurs républicaines. Ne laissons pas le champ libre aux tentations de repli nationaliste : elles font le jeu, de toute façon, des formes sauvages de la mondialisation.

- *A l'heure où paraît cet éditorial la situation est très inquiétante en Ukraine. Elle apparaît plus que jamais déchirée et replongée dans les affres de son histoire. La réaction de la Russie nous ramène à la mémoire les heures sombres de la main mise soviétique sur les démocraties pourtant appelées « populaires ». Espérons que les hommes sauront tirer les leçons d'une histoire encore proche pour éviter de la répéter dans ses aspects les plus sanglants.*

Théorie du genre : des nouvelles du front !

La bombe atomique politico-médiatique de la théorie du genre qui serait enseignée dès la maternelle a des effets impressionnants !

Pour y voir clair :



1 - Point de vue des sciences humaines :

La « théorie du genre » est la désignation rapide et abusive d'approches scientifiques nombreuses et variées, issues des travaux classiques de la sociologie du XX^e siècle, mettant en évidence les caractères symboliques, mythiques, sociaux, culturels.....qui accompagnent le devenir garçon ou fille des jeunes enfants dans toutes les sociétés, à partir de leur identité sexuée. Identité sexuée donc on sait depuis Freud, soit plus d'un siècle, qu'elle est un des principaux facteurs et moteurs de l'individuation, et qu'elle emprunte pour se constituer des chemins complexes.

Comme toute étude qui aborde le champ social, ces études montrent à la fois des traits communs et des variations, suivant les époques, les sociétés, les groupes... Traits communs : il y a toujours des différences liées au sexe et le plus souvent ces différences assignent l'un et l'autre sexe à des rôles, des comportements, des attitudes spécifiques. Les variations : très nombreuses suivant les sociétés, les époques. : Séparation complète des filles et des garçons, différences dans les apprentissages (allant jusqu'à dénier à l'un des deux le droit même à l'éducation ou à obliger l'autre à devenir guerrier), les manières de s'habiller, de parler.

Au fond ces études soulignent que masculinité et féminité loin d'être des qualités substantielles, naturelles, inhérentes à l'individu du fait de sa constitution génétique mâle ou femelle, sont surtout des attributs psychologiques et culturels, construits par l'acquisition des caractéristiques sociales du masculin ou (et) du féminin ; acquisitions auxquelles les familles contribuent de façon majeure, auxquelles l'éducation doit aussi apporter sa contribution par des connaissances et avis raisonnés.

Il n'est nulle part inscrit dans les programmes ou les intentions du Ministère de l'Education nationale d'enseigner la théorie du genre à l'école, à quelque niveau que ce soit. Mais il est du devoir et de la mission de l'école républicaine de faire connaître aux élèves les connaissances disponibles du fait de l'évolution des sciences, de prendre en compte dans l'école l'évolution des mœurs et d'apprendre à tous les jeunes à respecter l'égalité des filles et des garçons et à exercer leur libre arbitre comme futur citoyen.



2 - Point de vue idéologique :

On se trouve aujourd'hui dans une situation qui déjà à différentes reprises a conduit l'Etat à affirmer ou réaffirmer le caractère laïque de la république, de ses services publics et particulièrement celui de l'Education Nationale. Pour remplir sa tâche l'école doit prendre en compte les transformations sociales afin de les comprendre et de les faire comprendre aux jeunes générations : évolutions technologiques, évolutions des mœurs et leurs conséquences dans la vie quotidienne : réseaux sociaux, droits nouveaux issus de l'approfondissement et de l'élargissement des droits existants, tout cela impose à l'école une démarche, des réponses, des approches pédagogiques.

Par exemple : aussi bien l'égalité hommes/femmes, le refus des discriminations sous quelques formes qu'elles soient, le respect et la promotion des valeurs, la reconnaissance d'un patrimoine partagé, la laïcité, ne vont pas de soi dans les cours de récréation et les établissements scolaires. Tous les agents et les personnels ayant l'expérience des problèmes scolaires actuels savent que les élèves sont marqués, parfois traumatisés, par les évolutions récentes, des médias, des réseaux sociaux. Le harcèlement de certains pour le seul fait d'être apparemment différent ou de ne pas correspondre aux stéréotypes, les orientations scolaires et les choix de « préférences disciplinaires » faits selon la tradition et non sur les compétences ou les souhaits, l'irruption sur les écrans d'une sexualité mise en images de façon provocante souvent ; tous ces faits exigent que l'école soit présente pour permettre aux jeunes de ne pas subir les pressions de cet environnement et d'agir en connaissance de cause.

Bien sûr, dans cette démarche l'école peut être conduite à aborder des questions personnelles touchant aux habitudes et croyances familiales, de par la nature des sujets en question. Elle se doit de le faire, et elle sait le faire, selon le principe du respect des convictions familiales et selon le principe du respect des programmes d'enseignement- obligatoires par la loi. L'articulation entre l'intime et l'objectif, le privé et le public est délicate, justement affaire de pédagogie, de progressivité, de laïcité.

« Si parfois vous étiez embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral, voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir : avant de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve, à votre connaissance, un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment, car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. Si étroit que vous semble, peut-être, un cercle d'action ainsi

tracé, faites-vous un devoir d'honneur de n'en jamais sortir, restez en deçà de cette limite plutôt que de vous exposer à la franchir : vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée, qui est la conscience de l'enfant. »

Jules Ferry 1883.



Dessin reproduit à partir du site de l'école du Bout du Monde de Grenoble

3 - Point de vue politique :

La position des religions et des églises repose sur une sacralisation de la sexualité destinée fondamentalement selon elles à la reproduction de la vie et à accomplir ainsi les intentions divines ; c'est avec cette référence que certaines d'entre elles interviennent pour refuser la contraception, l'avortement, au nom de la primauté de la vie et de la destination surnaturelle de l'homme et de la femme.



La question politique est la reconnaissance de la réalité sexuée de l'existence humaine et de la liberté de chacun de lui donner le sens qu'il souhaite. Le droit de vivre cette sexualité sous des formes diverses dans le domaine privé et public a pour première conséquence de lui conférer une normalité indépendante des prescriptions et commandements religieux auxquels la sacralisation dont elle faisait l'objet la soumettait auparavant.

Que cette question bouleverse des modes de pensée et de comportements séculaires, touchant à des attachements profonds et respectables absolument marque bien qu'il s'agit bien d'établir un droit et non pas une norme ou encore moins une obligation, et que ce droit permettra à de nombreux individus de

voir la réalité de leur vie et de leurs mœurs reconnus et acceptés selon la loi. Dans ce domaine l'extension des libertés augmente les possibilités de choix de vie et d'exercice de droits nouveaux ; les libertés nouvelles conservent évidemment intactes les capacités de chacun à vouloir et pouvoir se conformer aux recommandations religieuses et aux convictions de son choix, mais aussi de ne point vouloir s'y soumettre.

Que des courants religieux puissants estiment devoir s'opposer à des lois, c'est le droit qui le leur permet ; qu'elles le fassent dans les cadres légaux ! Que des moyens méprisables soient utilisés par certains pour accréditer des idées et des faits absolument invraisemblables, genre, pour le coup, « apprentissage de la masturbation en maternelle, suppression de la différence filles/garçons, travestissement obligatoire... » C'est inadmissible et politiquement suspect. Au fond c'est discréditer l'enseignement public, ressusciter l'école du Diable, tenter de rompre la confiance indispensable et parfois difficile à établir entre les familles et l'école. En outre ces manœuvres se déroulent quand ailleurs en Europe, l'Espagne, la Pologne, l'Irlande ouvrent le débat pour remettre en cause des droits acquis comme celui du droit à l'avortement. Quand se liquent les traditions, les rumeurs, l'ordre moral, attention l'air des libertés devient irrespirable !

Jean Luc Cousquer.

Tribune libre :

Les tribunes libres, rappelons-le n'engagent que leurs auteurs. Par contre, n'hésitez pas à réagir: nous publierons vos réponses

Les liaisons dangereuses des Collectivités avec le sport professionnel

Les événements conjoncturels, à répétition, nés de l'effervescence du club de Rugby aujourd'hui mais connus il y a peu dans d'autres disciplines, ne doivent pas se solder par de simples et stériles attaques « ad hominem » mais sont bien le révélateur récurrent d'un système structurellement scabreux. La politique initiée par Georges Frêche, poursuivie depuis, a porté Montpellier dans un nombre impressionnant de disciplines sur le podium des championnats (et coupes) français et européens. Des investissements spécifiques de format et de niveau élevés et le financement important des clubs, principalement au titre des Centres de Formation, mais également par d'autres moyens complémentaires, notamment logistiques et de communication, ont permis à Montpellier d'être promue, il y a quelques années, première ville sportive de France.



btsmontardon.canalblog.com/archives/2011/

Les marges de manœuvre des Collectivités, réduites à ce jour, le seront encore davantage à l'avenir. Les sponsors privés importants qui se partagent sur nombre d'équipes de haut niveau à Montpellier n'ont pas de leur côté aujourd'hui de visibilité leur permettant de faire plus ou mieux, également. Les chefs d'entreprise, Présidents de club par passion affichée mais aussi par quête ou consolidation de notoriété médiatique, sollicitent, de bonne ou de mauvaise foi, tentés par le chantage, encore plus de contribution publique : or celle-ci est déjà à Montpellier maximale. Aller au-delà heurterait tout simplement la loi qui limite, et serait rejeté par la plus grande partie de la population qui s'indignerait (l'affaire de la « Ferrari » est à cet égard dévastatrice)

L'argument employé porte sur les financements, annoncés comme considérables, qu'ils consentent volontairement de leur poche ou par l'intermédiaire de leur société, ce auquel personne ne les contraints et qui s'avère salubre pour répondre à leur propre choix de politique sportive. La course à l'armement par le recrutement à grands frais de multiples stars des deux hémisphères (surtout du sud pour le Rugby) d'entraîneur rétribué sur plusieurs registres, au détriment d'une bonne gestion financière et de l'accession en équipes premières des jeunes des centres de Formation, comme le « modèle montpelliérain » l'avait si bien réussi ces dernières années, est dangereuse : il n'est pas utile de citer les noms des joueurs issus de la filière de formation locale, excellente, qui s'illustrent aujourd'hui et que le système actuel ne permettrait même plus d'intégrer du tout.

Et pourtant les résultats (finale, demi-finale en Rugby, titre national en Foot et multiples titres en Hand) étaient bien là, éloquents : les montpelliérains s'y retrouvaient avec bonheur en terme d'identité collective. Le spectacle est là et le rayonnement, source d'attractivité pour la « métropole », aussi, ce que les différentes et nombreuses facettes de la diffusion culturelle permettent également, à un coût très sensiblement plus élevé pour le contribuable.

Les collectivités publiques se sont toutes considérablement impliquées sur le sport à Montpellier (Investissements nombreux et de qualité et financements importants en subventions), ce qui est largement reconnu nationalement, doit être salué et préservé en tant que patrimoine identitaire. Certains représentants des Collectivités, en faisant fi de l'indépendance des clubs, peuvent être tentés d'interférer indirectement, afin d'accroître leur visibilité médiatique personnelle ou collective (ma photo, mon logo), en volant au secours des victoires, dans les occasions favorables. Les marchés publics, heureusement très réglementés, peuvent être cependant biaisés et instrumentalisés au bénéfice d'un chef d'entreprise-Président au titre de cette relation ambiguë qui nourrit aussi la polémique du jour. L'adhésion, par intérêt bien compris, de ces présidents aux comités de soutien de candidats aux élections interpelle, d'autant plus qu'ils n'hésitent pas à afficher publiquement des opinions politiques opposées.

Le sport professionnel montpelliérain a su gravir les plus hautes marches avec un système envié partout ailleurs. Il est aujourd'hui à la croisée des chemins, en tentant d'emprunter de façon illusoire de nouvelles voies qui lui seront d'accès difficile voire impossible et ce en rompant avec son authenticité. Le Qatar, aux ressources quasi illimitées, qui, ne l'oublions pas, se sert du sport à d'autres fins (messianiques), avec une part d'échec aussi, ne doit pas constituer une référence et encore moins un exemple à suivre. Clubs et Collectivités, chacun et chacune dans leur rôle, hors campagne électorale, à l'appui de leur bilan favorable, ont un grand challenge à affronter : respecter la loi, l'éthique, le contribuable, la promotion des jeunes de talent ; équilibrer la gestion des clubs sans course en avant : le public montpelliérain souhaite des résultats flatteurs et probants à l'aune de ces exigences, mais, ne nous y trompons pas, pas à n'importe quel prix.

Gérard Dorival

DEVINETTE 1 : que représente cette affiche ?



Réponse : Les toilettes des jeux olympiques d'hiver de Sotchi

DEVINETTE 2 : que signifie la 6^e icône ?

On attend votre réponse ...